

PRÉFET DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT

BELP

Bureaux de vote

N° Spécial

20 janvier 2017

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

N° Spécial DRE.BELP du 20 janvier 2017

Bureaux de vote

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT- BELP	Page
DRE/BELP n° 2017-02	05.01.2017	Arrêté modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson.	3
		Annexe à l'arrêté DRE/BELP n° 2017-02 du 5 janvier 2017 : liste et composition des bureaux de vote.	4
DRE/BELP n° 2017-04	09.01.2017	Arrêté modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-184 du 4 novembre 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers.	12
		Annexe à l'arrêté DRE/BELP n° 2017-04 du 9 janvier 2017 : liste et composition des bureaux de vote.	13

DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE L'ENVIRONNEMENT BUREAU DES ELECTIONS ET DES LIBERTES PUBLIQUES

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2017-02 du 5 janvier 2017 modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune du Plessis-Robinson,

Vu la demande du maire du Plessis-Robinson,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1: la liste des bureaux de vote et leur périmètre, annexée à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016 est remplacée par le document joint au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les articles de l'arrêté DRE/BELP n° 2016-126 du 12 août 2016 restent sans changement.

ARTICLE 3: le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune du Plessis-Robinson sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 5 janvier 2017

Le Préfet, Pour le Préfet et par délégation, Le Secrétaire Général,

Thierry BONNIER

LE PLESSIS ROBINSON – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2017-02 du 5 janvier 2017

Numéro	Désignation	Adresse	Canton
Bureau centralisateur	ECOLE ANATOLE FRANCE - ATRIUM	5 rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
2	GYMNASE ANATOLE FRANCE	5 bis rue de la Ferme	N° 6 Chatenay-Malabry
3	L'ORANGERIE	Rue de la Mairie	N° 6 Chatenay-Malabry
4	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
5	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	N° 6 Chatenay-Malabry
6	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE Gymnase	Place des Déportés et Internés de la Résistance	N° 6 Chatenay-Malabry
7	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
8	GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE	3 allée du Docteur Lamaze	N° 6 Chatenay-Malabry
9	MOULIN FIDEL	64 rue du Moulin Fidel	N° 6 Chatenay-Malabry
10	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	N° 6 Chatenay-Malabry
11	CLUB HENRI SELLIER	123 rue de Malabry	N° 6 Chatenay-Malabry
12	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	N° 6 Chatenay-Malabry
13	A. F. P. A.	4 rue de Sceaux	N° 6 Chatenay-Malabry

			N° 6
14	GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK	Place de l'Auditorium	Chatenay-Malabry
			N° 6
15	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	Chatenay-Malabry
			N° 6
16	GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES	9 rue des Suisses	Chatenay-Malabry
			N° 6
17	GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD	4 rue Louis Pergaud	Chatenay-Malabry
			N° 6
18	ESPACE OMNISPORTS	Place Woking	Chatenay-Malabry
	GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE	Place des Déportés et Internés de la	N° 6
19	Gymnase	Résistance	Chatenay-Malabry
			N° 6
20	LE CLUB	1 place Henri Barbusse	Chatenay-Malabry
			N° 6
21	GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON	21 rue du Capitaine Facq	Chatenay-Malabry

LE PLESSIS-ROBINSON – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1 Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE – ATRIUM				
	5 rue de la Ferme			
Nom de la rue	N° dans la rue			
Allée de la Boissière	du n° 1 au n°9			
Avenue de la Résistance	côté impair du n°67 au n°123			
Avenue du Général Leclerc	côté pair du n°4 au n°36 côté impair du n° 5 au n°63			
Cour Commune du n° 1 au n° 10				
Place de la Mairie	a Mairie du n°1 au n° 3			
Place Henri Barbusse du n°1 au n° 8				
Rue de la Ferme côté impair - du n°1 au n°3 bis				
Rue de la Mairie du n° 1 au n° 16				
Rue de l'Orangerie	du n°1 au n° 6			
Rue Paul Rivet	côté pair du n°2 au n°42			
BUREAU DE VOTE N° 2 Lieu de vote : GYMNASE ANATOLE FRANCE 5 bis rue de la Ferme				
Nom de la rue N° dans la rue				

Avenue Aristide Briand	côté impair du n°41 au n° 51		
Chemin des Ecoles	côté pair du n°4 au n° 6	côté impair du n°11 au n°11	
Chemin des Guinguettes	du n° 2 au n°4		
Grande Rue	côté impair du n°13 au n°15	côté pair du n°18 au n°22	
Place François Spoerry	côté pair du n° 6 au n° 6		
Rue de la Ferme	côté impair du n°5 au n° 113	côté pair du n°8 au n°20	
Rue du Pot qui Mousse	du n°1 au n°2		
Rue Pierre d'Artagnan	côté impair du n°1 au n°15		
Square Grunebaum Ballin	du n°1 au n° 6		
DIDE ALI DE LIQUE NA A			

Lieu de vote : ORANGERIE

Rue de la Mairie

Nom de la rue	N° dans la rue		
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°2 au n°30		
Avenue du Général Leclerc	côté pair du n°38 au n°62		
Chemin des Ecoles	côté impair du n°1 au n° 9		
Grande Rue	côté impair du n°1 au n° 11 côté pair du n°2 au n° 16		air du n°2 au n° 16
Grand'place	du n°1 au n°20		
Passage de l'Escargot d'Or	du n°1 au n°3		
	côté impair	côté pair	côté pair
Place François Spoerry	du n°1 au n° 7	du n°2 au 2	du n° 10 au 10
Rue des Azalées	du n°2 au n° 4		
Rue du Bourg	du n°1 au n° 5		
Rue du Grand Saint Eloi du n°2 au n° 4			
Villa des Hortensias du n°1 au n° 10 D			

BUREAU DE VOTE N° 4

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE

Place des Déportés et Internés de la Résistance

Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée Charles Garnier	du n°1 au n° 5		
Allée Louis Le Vau	du n°1 au n° 5		
Allée Philibert Delorme	du n°1 au n° 5	du n°1 au n° 5	
Avenue de la Libération	Côté pair du n°28 au 42		
Rue André Le Nôtre	du n°6 au n° 6		
Rue Claude Nicolas Ledoux	du n°2 au n°14		
Rue du Carreau	côté impair du n°13 au n° 13	côté pair du n°40 au n°42	
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°10 au n° 12	côté impair du n°11 au n°11	
Rue François Mansard	du n°1 au n °22		
Square Jacques Ange Gabriel du n°1 au n °8			
Square Michel Ange	du n°1 au n °5		

Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS

Place Woking

Nom de la rue N° dans la rue		dans la rue		
Allée du Coup du Milieu	du n°1 au n °7	du n°1 au n °7		
Allée du Gros Châtaignier	du n°1 au n °7			
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°8 au n°28	côté impair - du n°9 au n°119		
Avenue Paul Langevin	du n°1 au n °15	•		
Rue Amédée Usséglio	du n°1 au n °45	du n°1 au n °45		
Rue Blaise Pascal	du n°2 au n °4			
Rue de la Chaumière	du n°1 au n °11	du n°1 au n °11		
Rue du Carreau	côté pair du n°2 au n° 26	côté pair du n°2 au n° 26		
Rue du Hameau	du n°2 au n° 45	du n°2 au n° 45		
Rue du Pavillon bleu	du n°1 au n° 9	du n°1 au n° 9		
Rue Robert Duffour	du n°1 au n° 23	du n°1 au n° 23		

BUREAU DE VOTE N°6

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE – GYMNASE

Place des Déportés et Internés de la Résistance

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Antoine Bourdelle	du n°2 au n° 46	
Allée Jean-Antoine Houdon	du n°2 au n° 12	
Allée Jean-Baptiste Carpeaux	du n°2 au n° 12	
Avenue Charles de Gaulle	Côté pair du n°80 au n° 90	
Avenue de la Libération	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n° 26
Avenue Galilée	du n°1 au n° 22	
Place des Déportés et Internés de la Résistance	du n°1 au n° 1	
Rue Auguste Rodin	du n°2 au n° 30	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°27 au 41	
Rue Marcel Gimond	du n°1 au n° 7	
Square François Rude	du n°1 au n° 12	
Square Jean Goujon	du n°2 au n° 8	

BUREAU DE VOTE N°7

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE

3 allée du Docteur Lamaze

Nom de la rue	N° dans la rue			
Allée du Docteur Lamaze	du n°2 au n° 10			
Allée Harvey	du n°2 au n° 6			
Allée Laennec	du n°1 au n° 13			
Allée Robert Debré	du n°1 au n° 3			
Avenue Léon Blum	côté pair du n°2 au n°38			
Rue du Loup Pendu	côté pair du n°20 au n°48			
Rue du Professeur Robert Fasquelle	du n°1 au n° 1			
Square du Docteur Roux	du n°2 au n° 8			
Square Frédéric Joliot Curie	du n°1 au n° 14			
Square Victor Fleming	du n°1 au n° 11			
BUREAU DE VOTE N°8				

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JOLIOT CURIE

3 allée du Docteur Lamaze

Nom de la rue	Nº dans la rue	
Avenue Albert Thomas	du n°1 au n° 31	
Avenue Léon Blum	côté impair du n°1 au 37	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n°1 au 11	côté pair du n°2 au n°38
Rue Léo Lagrange	du n°1 au 44	
Rue Marx Dormoy	du n°1 au 4	
Voie de l'Orme Mort	du n°7 au 21	

BUREAU DE VOTE Nº9

Lieu de vote : MOULIN FIDEL

64 rue du Moulin Fidel

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Jardin de Robinson du n°1 au n° 2		
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°19 au n°25	
Avenue des Alliés	du n°1 au n°27	
Avenue d'Estienne d'Orves	du n°1 au n°35	
Avenue Pierre Brossolette	côté pair du n°2 au n°4	
Esplanade des Victoires du n°1 au n°2		
Place des Alliés du n°1 au n°29		
Place du 8 Mai 1945	du n° 1 au 1	
Rue du moulin Fidel	côté impair du n°31au n°45	côté pair du n°42 au n°80
Rue Fernand Fourcade	côté pair du n°20 au n°48	côté impair du n°21 au n°21
Square du Centenaire	du n°1 au n°2	

BUREAU DE VOTE N°10

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON

21 rue du Capitaine Facq

Nom de la rue	N° d	lans la rue
Avenue Charles de Gaulle	côté impair du n°1 au n°17	
Avenue Gabriel Péri	du n°1 au n°50	
Avenue Pierre Brossolette	côté impair du n°1 au n°45	côté pair du n°6 au n°42
Chemin du Calvaire	du n° 1 au n° 3	
Rue du Moulin Fidel	côté impair du n° 47 au n° 49	
Rue Fernand Fourcade	côté impair du n°1 au n°19	côté pair du n°2 au n°18
Rue Victor Vernadat	côté pair du n°2 au n°32	

BUREAU DE VOTE N°11

Lieu de vote : CLUB HENRI SELLIER

123 rue de Malabry

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Marronniers	du n°1 au n°8
Avenue de Robinson	du n°12 au n°79

Rue d'Aulnay	du n°147 au n°237	
Rue de Malabry	côté pair du n°84 au n°130	côté impair du n°91 au n°137
Rue des Gallardons	du n°1 au n°44 B	

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK

Place de l'Auditorium

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée du Parc	du n°1 au n°9	
Avenue de la République	du n°1 au n°172	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°122 au n°130	
Place de l'Auditorium	du n°1 au n°5	
Rue Alexandre Schimmel	du n°1 au n°12	
Rue des Hêtres	du n°1 au n°14	
Rue des Sapins	du n°1 au n°10	
Rue Edmond About	côté pair du n°2 au n°26 côté impair du n°3 au n°29	
Rue Fernand Fenzy	du n°1 au n°4	
Rue Jean Jaurès	du n°1 au n°33	
Rue Joseph Lahuec	du n°1 au n°21	
Rue Lucien Arrufat	du n°2 au n°4	

BUREAU DE VOTE N°13

Lieu de vote : A. F. P. A.

4 rue de Sceaux

Nom de la rue	N°	N° dans la rue	
Allée des Mouilleboeufs	du n°2 au n°12	du n°2 au n°12	
Avenue de la Résistance	côté pair du n°144 au n°176	côté pair du n°144 au n°176	
Avenue du Plessis	du n°22 au n°67	du n°22 au n°67	
Avenue Jules Guesde	du n°33 au n°35	du n°33 au n°35	
Rue Bagno A. Ripoli	du n°1 au n°13	du n°1 au n°13	
Rue de Sceaux	du n°1 au n°18	du n°1 au n°18	
Rue Edmond About	côté pair du n°32 au n°50	côté impair du n°35 au n°45	
Rue Paul Jaude	du n°2 au n°19	du n°2 au n°19	
Sentier Clos aux Renards	du n°1 au n°14	du n°1 au n°14	

BUREAU DE VOTE N°14

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE FRANÇOIS PEATRIK

Place de l'Auditorium

Nom de la rue	N° da	ns la rue
	côté pair	côté impair
Avenue de la Résistance	du n° 132 au n° 142 bis	du n°133 au n°175
Avenue Raymond Croland	n°5 au n°90	
Résidence la Pépinière	n°1 au n°42	
Rue Arthur Ranc	n°1 au n°44	
Rue de Fontenay	côté pair du n°92 au n°92	
Rue des Sources	du n°2 au n°28	

Rue Pasteur	du n°1 au n°31		
	BUREAU DE VOTE N°15		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES			
9 rue des Suisses			
Nom de la rue	N°	dans la rue	
Allée du Belvédère	du n°4 au n°39		
Allée du Square	du n°1 au n°16		
Impasse de la Rue de la Côte	du n°58 au n° 62		
Rue Colbert	du n°1 au n°58	1	
Rue de Fontenay	côté pair du n°2 au 76	côté impair du n°3 au n°129	
Rue de la Côte	du n°4 au n°54		
Rue de la Garenne	du n°1 au n°801		
Rue des Suisses	du n°1 au n°18		
Rue du Tour de l'Etang	du n°1 au n°40		
Rue du Vingt-Quatre Août	du n°1 au n°23 du n°1 au n°22		
Rue Eugène Moulinet	du n°1 au n°22	T	
Rue Jean-Marie Kerling	côté pair du n°14 au n°64	côté impair du n°17 au n°49	
Rue Levandowska	du n°1 au n°23 BUREAU DE VOTE N°16		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE JEAN JAURES 9 rue des Suisses			
Nom de la rue		dans la rue	
Allée de la Vigne	du n°4 au n°26		
Allée du Bon Air	du n°1 au n°18		
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°55 au n°15	9	
Rue Bernard Iské	côté impair du n°1 au n°33 B	côté pair du n°4 au n°54	
Rue de la Fosse Bazin	du n°3 au n°21		
Rue des Abricotiers	du n°4 au n°20		
Rue des Cerisiers	du n°2 au n°32		
Rue des Merisiers	du n°2 au n°7		
Rue des Pommiers	du n°1 au n°23		
Rue du Côteau	du n°3 au n°41		
Rue du Panorama Rue du Plateau	du n°2 au n°29 du n°1 au n°65	du n°2 au n°29	
Rue du Progrès	côté impair du n°1 au n°51	côté pair du n°2 au n°54	
Rue du Site	du n°1 au n°17	cote pair du ir 2 du ir 3 i	
Rue Jean-Marie Kerling	côté impair du n°1 au n°9	côté pair du n°2 au n°8	
Sentier des Côteaux	du n°1 au n°35	1	
The state of the s	BUREAU DE VOTE N°17		
Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS PERGAUD			
Nom de la	4 rue Louis Pergaud	dans la mua	
Nom de la rue	du n°1 au n°0	dans la rue	

du n°1 au n°9

Allée des Roses

Allée desTamaris	du n°1 au n°1
Boulevard du Moulin de la Tour	côté impair du n°25 au n°53
Rue Bernard Iské	côté impair du n°35 au 55 côté pair du n°56 au 86
Rue du Progrès	côté impair du n°53 au n° 61
Rue Jean Longuet	du n°1 au n°23
Rue Louis Pergaud	du n°2 au n°19
Square des Acacias	du n°1 au n°5
Square des Peupliers	du n°1 au n°7
Square des Saules	du n°1 au n°11
Square des Tilleuls	du n°1 au n°9

Lieu de vote : ESPACE OMNISPORTS

Place Woking

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée du Château de la Solitude	du n°1 au n° 7
Avenue Edouard Herriot	côté pair du n°2 au n°6
Chemin de la Côte Sainte Catherine	du n°1au n° 15
Cours Marquis	du n°1au n° 6
Rue des Feuillants	du n°1au n° 17
Rue du Bois des Vallées	du n°1au n° 40
Rue Gabrielle	du n°32 au n° 53
Rue Paul Rivet	côté impair du n°1 au n°261

BUREAU DE VOTE N°19

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE LOUIS HACHETTE - GYMNASE

Place des Déportés et Internés de la Résistance

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée des Hiboux	du n°4 au n°4	
Allée des Lilas	du n°1 au n°8	
Allée des Ondes	du n°1 au n°3	
Avenue Aristide Briand	côté pair du n° 6 au n°16	
Avenue Charles de Gaulle	côté pair du n°32 au n°74	
Chemin du Tertre Pommier	du n°1 au n°3	
Passage de l'Escapade	du n°2 au n°4	
Rue du Loup Pendu	côté impair du n°1 au n°7	côté pair du n°2 au n°8 bis
Rue du Pont Neuf	du n°1 au n°9	
Rue Raye Tortue	côté impair du n°1 au n°21	côté pair du n°2 au n°20
Rue Saint-Fiacre	du n°1 au n°5	

BUREAU DE VOTE N°20

Lieu de vote : LE CLUB

1 place Henri Barbusse

Nom de la rue	N° dans la rue	
Allée Andersen	du n°2 au n°2	
Avenue Aristide Briand	côté impair du n°1 au n°23	côté pair du n°2au n°4
Avenue Florian	du n°1 au n°13	
Rue du Carreau	côté impair du n°1 au n°9	

Rue Pierre d'Artagnan	côté pair du n°2 au n°4
Rue Raye Tortue	côté impair du n° 23 au n°25
Square Alphonse Daudet	du n° 1 au n°6
Square Charles Perrault	du n° 1 au n°5
Square Daniel De Foé	du n° 1 au n°4
Square Grimm	du n° 2 au n°8
Square Hector Malot	du n° 1 au n°6
Square Jules Verne	du n° 1 au n°3
Square Rudyard Kipling	du n° 2au n°6

Lieu de vote : GROUPE SCOLAIRE HENRI WALLON

21 rue du Capitaine Facq

Nom de la rue	N° dans la rue	
Place Charles Pasqua	du n°1 au n°11	
Rue Amélie	du n° 2 au n°9	
Rue de l'Etang de l'Ecoute s'il Pleut	du n°1 au n°11	
Rue de Malabry	côté pair du n°2 au n°82	côté impair du n°1 au n°21
Rue du Capitaine Chalvidan	du n° 1 au n°27	
Rue du Capitaine Facq	du n° 2 au n°41	
Rue Lafontaine	du n° 1 au n°48	
Rue Victor Vernadat	côté impair du n° 1 au n°23	

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Arrêté DRE/BELP n° 2017-04 du 9 janvier 2017 modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-184 du 4 novembre 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Vu le code électoral et notamment les articles L.12, L.13, L.17, L.125 et R.40,

Vu le décret n° 2014-256 du 26 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département des Hauts-de-Seine,

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-121 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers.

Vu l'arrêté préfectoral DRE/BELP n° 2016-184 du 4 novembre 2016 modifiant l'arrêté DRE/BELP n° 2016-121 du 12 août 2016 instituant les bureaux de vote dans la commune de Gennevilliers.

Vu la demande du maire de Gennevilliers,

Sur la proposition du secrétaire général de la Préfecture,

ARRÊTE

ARTICLE 1 : la liste des bureaux de vote et leur périmètre, annexée à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-184 du 4 novembre 2016 est remplacée par le document joint au présent arrêté.

ARTICLE 2 : les articles de l'arrêté DRE/BELP n° 2016-121 du 12 août 2016 restent sans changement.

ARTICLE 3 : le secrétaire général de la préfecture, le maire de la commune de Gennevilliers sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 9 janvier 2017

Le Préfet Pour le Préfet, et par délégation

Le Secrétaire Général

Thierry BONNIER

GENNEVILLIERS – LISTE DES BUREAUX DE VOTE

ANNEXE à l'arrêté DRE/BELP n° 2016-184 du 9 janvier 2017

Numéro	Désignation	Adresse	Canton	
1	MAIRIE			
Bureau	SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL	177 avenue Gabriel Péri	N° 14 - Gennevilliers	
centralisateur	ET SALLES ATTENANTES			
	ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE			
2	IMAGYM	13 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers	
	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE			
3	PREAU	15 rue des petites murailles	N° 14 - Gennevilliers	
	ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE			
4	PREAU	15 rue des petites murailles	ailles N° 14 - Gennevilliers	
5	ECOLE MATERNELLE KERGOMARD	84/86 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers	
	MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE			
6	CENTRE DE LOISIRS	27 rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers	
7	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers	
8	GYMNASE LANGEVIN	Rue de la Couture d'Auxerre	N° 14 - Gennevilliers	
	ECOLE MATERNELLE PASTEUR			
9	SALLE RESTAURATION	1 rue Pasteur	N° 14 - Gennevilliers	
10	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers	
11	GYMNASE JOLIOT CURIE	22 rue Julien Mocquard	N° 14 - Gennevilliers	
12	SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO	21/23 rue Victor Hugo	N° 14 - Gennevilliers	

13	ESPACE GRESILLONS	30-40 rue François Kovac	N° 14 - Gennevilliers
14	ESPACE GRESILLONS	28 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
15	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
16	ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL	62 rue Paul Vaillant Couturier	N° 14 - Gennevilliers
17	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
18	MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE	13-15 rue Emile Zola	N° 14 - Gennevilliers
19	ECOLE ANATOLE FRANCE SALLE POLYVALENTE	Rue Henri Barbusse, face à l'allée Simon Hurtrelle à côté de la maison de l'enfance	N° 14 - Gennevilliers
20	ECOLE DIDEROT MIXTE B	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
21	ECOLE MATERNELLE LURÇAT PREAU DES MOYENS	14 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
22	ECOLE MATERNELLE DIDEROT PREAU DES MOYENS	9 boulevard Jean-Jacques Rousseau	N° 14 - Gennevilliers
23	ECOLE PRIMAIRE LURCAT PREAU	8 rue Jean Perrin	N° 14 - Gennevilliers
24	MAISON DE QUARTIER ECO-QUARTIER	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers
25	MAISON DE QUARTIER ECO-QUARTIER	35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker	N° 14 - Gennevilliers

GENNEVILLIERS – Composition des bureaux de vote

BUREAU DE VOTE N° 1 Lieu de vote : MAIRIE – SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL ET SALLES ATTENANTES 177 avenue Gabriel Péri	
Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Gabriel Péri	du n°101 à la fin impairs
Impasse Saule	du n° 2 au n° 4
Rue du 8 mai 1945	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Marcel Lamour	du n° 2 au n° 24
BUREAU DE VOTE N° 2 Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE CAILLEBOTTE - IMAGYM 13 rue des Petites Murailles	
Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Henri Legall	du n° 1 au n° 14
Avenue de la Gare	du n° 1 au n° 38
Impasse Denis Retrou	du n° 1 au n° 13
Place des Villes Jumelées	du n° 1 au n° 5
Résidence Fernand Bée	du n° 1 au n° 10

Rue de la Paix	du n° 1 au n° 34
Rue des Azalées	du n° 1 au n° 51
Rue Eugène Varlin	du n° 1 au n° 22
Rue Pierre Timbaud	du n° 2 au n° 100 pairs
Rue Rollet Salvan	du n° 1 au n° 22
Rue Villebois Mareuil	du n° 1 au n° 80

Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU

15 rue des Petites Murailles

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Victoire	du n° 1 au n° 10
Allée Gustave Caillebotte	du n° 1 au n° 29
Passage du Nord	du n° 1 au n° 100
Place du Nord	du n° 1 au n° 10
Place Jean Grandel	du n° 1 au n° 15
Rue Adrienne	du n° 1 au n° 16
Rue Amélie	du n° 1 au n° 12
Rue de la Procession	du n° 1 au n° 30
Rue de la Résistance	du n° 2 au n° 14
Rue des Petites Murailles	du n° 1 au n° 30
Rue Deslandes	du n° 1 au n° 21
Rue du Bournaire	du n° 1 au n° 12
Rue du Puisard	du n° 1 au n° 34
Rue Félicie	du n° 1 au n° 42
Rue Henri Aguado	du n° 1 au n° 25
Rue Jean Jaurès	du n° 1 au n° 45 impairs
Rue Jean Moulin	du n° 1 au n° 18
Rue Justin	du n° 2 au n° 20 pairs
Rue Pierre Timbaud	du n° 1 au n° 99 impairs
Villa des Fleurs	du n° 1 au n° 20

BUREAU DE VOTE N° 4

Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE CAILLEBOTTE - PREAU

15 rue des Petites Murailles

Nom de la rue	Nº dans la rue
Boulevard Camélinat	du n° 1 au n° 111 impairs
Première Impasse Justin	du n° 1 au n° 6
Rue de l'Union	du n° 1 au n° 5
Rue des Collines	du n° 1 au n° 37
Rue Deslandes	du n° 22 au n° 49
Rue Elisabeth Vigée Lebrun	du n° 1 au n° 22
Rue François Boucher	du n° 1 au n° 17
Rue Jeanne d'Arc	du n° 1 au n° 24
Rue Jules Larose	du n° 1 au n° 44
Rue Justin	du n° 1 au n°21 impairs
Rue Pierre Graindorge	du n° 2 au n° 8
Rue Pierre Mignard	du n° 1 au n° 25
Rue Retrou	du n° 1 au n° 31

BUREAU DE VOTE N° 5

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE KERGOMARD

84-86 rue de la couture d'Auxerre

Nom de la rue	N° dans la rue

Avenue Lucien Lanternier	du n°1 au n°58	
Chemin du pont	du n°1 au n°68	
Impasse Ambroise Tintellier	du n°1 au n°16	
Impasse Filumina Christy	du n°6 au n°16	
Impasse Nicolas	du n°65 au n°67	
Rue Ambroise Croizat	du n°1 au n°10	
Rue André Bourgogne	du n°1 au n°18	
Rue de la Couture d'Auxerre	du n°52 au n°138 pairs	du n° 65 au n° 141 impairs
Rue des Chevrins Prolongée	Du n° 1 au n° 10	
Rue des Nollées	du n°1 au n°57	
Rue du Commandant l'Herminier	du n°1 au n°13	
Rue du Pont d'Argenteuil	du n° 2 au n° 98 pairs du n° 37 au n° 69 impairs	
Rue Eugénie	du n°1 au n°46	
Rue Fernand Léger	du n°1 au n°10	
Rue Georges Quiqueré	du n°1 au n°66	
Rue Guillaume Appolinaire	du n°1 au n°10	
Rue Jean Jaurès	du n° 2 au n° 24 pairs	
Rue Jules de Jouy	du n°1 au n°13	
Rue Sainte Geneviève	du n°1 au n°44	

Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE YOURI GAGARINE – CENTRE DE LOISIRS

27 rue de la Couture d'Auxerre

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée de la Pépinière	du n° 1 au n° 50
Passage Breville	du n° 1 au n°25
Rue Louis Calmel	du n° 22 au n°120
Rue Marcel Cachin	du n° 1 au n°29
Rue Robert Pottier	du n° 1 au n°26

BUREAU DE VOTE N°7

Lieu de vote : GYMNASE LANGEVIN

Rue de la Couture d'Auxerre

Nom de la rue		N° dans la rue	
Boulevard Pierre de Coubertin	du n° 1 au n° 7	du n° 1 au n° 7	
Place Saint-Just	du n° 0 au n° 10	du n° 0 au n° 10	
Rue Arthur Rimbaud	du n° 1 au n°20		
Rue de la Couture d'Auxerre	du n° 4 au n°50 pairs	du n° 9 au n°63 impairs	
Rue Descartes	du n° 1 au n°47	·	
Rue Diderot	du n° 1 au n° 10		
Rue Eugène Toulgoat	du n° 1 au n°35		
Rue François Villon	du n° 1 au n°11		
Rue George Sand	du n° 1 au n°39		
Rue Jean Giraudoux	du n° 1 au n°9		
Rue Robespierre	du n° 1 au n°11		
Rue Ronsard	du n° 1 au n°10		

BUREAU DE VOTE N°8

Lieu de vote : GYMNASE LANGEVIN

Rue de la Couture d'Auxerre

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue Lucien Lanternier	du n° 59 au n° 67
Place Jules Guesde	du n° 2 au n° 8

Rue Auguste Renoir	du n° 1 au n° 25
Rue Beethoven	du n° 1 au n° 10
Rue Daumier	du n° 1 au n° 10
Rue Gustave Courbet	du n° 0 au n° 2
Rue Hector Berlioz	du n° 1 au n° 14
Rue Jean-Baptiste Marie Vianney	du n° 1 au n° 11
Rue Jules Valles	du n° 1 au n° 40
Rue Maurice Utrillo	du n° 1 au n° 10
Rue Mozart	du n° 1 au n° 11
Rue Paul Eluard	du n° 2 au n° 8
Rue Roger Martin du Gard	du n° 1 au n° 10
Rue Romain Rolland	du n° 0 au n° 1
Rue Stendhal	du n° 1 au n° 36

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE PASTEUR – SALLE RESTAURATION

1 rue Pasteur

Nom de la rue	N° dans la rue
Place du Dr Roux	du n° 1 au n° 6
Rue Ampère	du n° 1 au n°10
Rue Carnot	du n° 1 au n°18
Rue Chevreul	du n° 1 au n°123
Rue Claude Bernard	du n° 1 au n°56
Rue des Chevrins	du n° 1 au n°121
Rue du Pont d'Argenteuil	du n° 1 au n°35quinter impairs
Rue Félix Faure	du n° 1 au n°31
Rue Jean Jaurès	du n° 26 au n° 64 pairs
Rue Joseph Leclainche	du n° 1 au n°19
Rue Louis Calmel	du n° 2 au n°20
Rue Marcelin Berthelot	du n° 3 au n°18
Rue Pasteur	du n° 1 au n°5
Rue Pierre et Marie Curie	du n° 1 au n°1
Rue Richelieu	du n° 1 au n°95

BUREAU DE VOTE N°10

Lieu de vote : GYMNASE JOLIOT CURIE

22 rue Julien Mocquard

Nom de la rue	N° dans la rue
Rue des Agnettes	du n° 1 au n°21
Rue des Bas	du n° 1 au n°80
Rue Jack London	du n° 2 au n°16
Rue Jean Prévost	du n° 1 au n°17
Rue Jules Verne	du n° 1 au n°10
Rue Lamartine	du n° 1 au n°7

BUREAU DE VOTE N°11

Lieu de vote : GYMNASE JOLIOT CURIE

22 rue Julien Mocquard

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue de la Libération	du n° 1 au n°27
Rue André Labuxière	du n° 1 au n°10
Rue Charles Alblan	du n° 2 au n°4 bis
Rue Chateaubriand	du n° 1 au n°100
Rue des Lilas	du n° 1 au n°5
Rue du 8 mai 1945	du n° 27 au n°41 + n° 46

17

Rue Henri Musler	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Julien Mocquard	du n° 1 au n°22
Rue Louis Denaux	du n° 2 au n°4 quinter
Rue Roger Pointard	du n° 1 au n°14

Lieu de vote : SALLE DE REUNIONS VICTOR HUGO, 21-23 rue Victor Hugo

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée Basly	du n° 1 au n°16
Rue Basly	du n° 1 au n°23
Rue Claude Robert	du n° 1 au n°18
Rue de l'Association	du n° 1 au n°54
Rue Edmond Darbois	du n° 1 au n°38
Rue Frédéric Chopin	du n° 1 au n°10
Rue Marguerite	du n° 6 au n°17
Rue Saule	du n° 1 au n°10
Rue Victor Hugo	du n° 1 au n°45

BUREAU DE VOTE N°13

Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS - 30-40 rue François Kovac

Nom de la rue	N° dans la rue
Avenue des Grésillons	du n° 1 au n° 45
Avenue Gabriel Péri	du n° 2 au n° 64 pairs
Impasse des Lilas	du n° 66 au n°73
Place Indira Gandhi	du n° 1 au n°16
Rue Antonin	du n° 2 au n°8
Rue Augustine Guignedoux	du n° 1 au n°15
Rue du Clos	du n° 1 au n°21
Rue Georges	du n° 1 au n°27
Rue Héloïse Michaud	du n° 5 au n°34
Rue Léonie Caron	du n° 1 au n°25
Rue Louis Castel	du n° 2 au n°92 pairs
Rue Marcel Royer	du n° 1 au n°32
Rue Poissonnière	du n° 1 au n°70

BUREAU DE VOTE N°14

Lieu de vote : ESPACE GRESILLONS

28 rue Paul Vaillant Couturier

Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue des Grésillons	du n° 47 au n°63	
Passage Dezert Doloron	du n° 2 au n°30	
Passage Lacourrière	du n° 15 au n°35	
Rue Danton	du n° 1 au n°25	
Rue Dupressoir	du n° 1 au n°31	
Rue Henri Barbusse	du n° 1 au n°21 impairs	du n° 2 au n° 24 pairs
Rue Louis Castel	du n° 1 au n°69 impairs	
Rue Louise Cadoret	du n° 2 au n°8	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 1 au n°12	
Rue Royer Bendelé	du n° 1 au n°40	
Villa Emilie du Châtelet	du n° 1 au n°10	

BUREAU DE VOTE N°15

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL

62 rue Paul Vaillant Couturier

Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée des Rosiers	du n° 1 au n°11		
Allée du Soixante Quatorze	du n° 1 au n°16		
Allée Frantz Fanon	du n° 1 au n°6		
Allée Rosa Parks	du n° 1 au n°11		
Avenue des Grésillons	du n° 99 au n°215		
Avenue Henri Colin	du n° 1 au n°10		
Avenue Laurent Cely	du n° 144 au n°201		
Avenue Louis Roche	du n° 6 au n°86 pairs	Du n° 7 au n° 99 impairs	
Boulevard Galliéni	du n° 1 au n°20		
Boulevard Louise Michel	du n° 1 au n°44		
Impasse Dellieux	du n° 1 au n°10		
Impasse Galliéni	du n° 1 au n°3		
Quai des Grésillons	du n° 5 au n°43		
Quai du Moulin de Cage	du n° 1 au n°35		
Rue Alexandre	du n° 1 au n°35		
Rue Antoinette	du n° 1 au n°12		
Rue Arsène Houssaye	du n° 1 au n°34		
Rue de la Bongarde	du n° 1 au n°117		
Rue de la Sablière	du n° 1 au n°4		
Rue de la Seine	du n° 1 au n°18		
Rue des Caboeufs	n°224 et n°291		
Rue des Caboeufs Prolongée	du n° 1 au n°9		
Rue des Raverdis	du n° 1 au n°16		
Rue Galliéni	du n° 1 au n°10		
Rue Georges Corète	du n° 1 au n°60		
Rue Henri Vuillemin	du n° 1 au n°65		
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 64 au n°109		
Rue Rossignol Dubost	du n° 2 au n°12		
Rue Transversale	du n° 1 au n°63		
Rue Traversière	du n° 1 au n°26		

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LOUISE MICHEL

62 rue Paul Vaillant Couturier

Nom de la rue	N° d	lans la rue
Allées Missak-Manouchian	du n° 1 au n°10	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 33 au n°43	
Avenue des Grésillons	du n° 65 au n° 97	
Impasse Thore	du n° 1 au n°10	
Passage Belgrand	du n° 2 au n°6	
Passage Lamouroux	du n° 4 au n°18	
Rue du 19 Mars 1962	du n° 1 au n°25	
Rue du Square	du n° 2 au n°56	
Rue François Kovac	du n° 1 au n°40	
Rue Jaffeux	du n° 1 au n°41	
Rue Julien Masselier	du n° 1 au n°31	
Rue Nazet	du n° 1 au n°55	
Rue Paul Vaillant Couturier	du n° 13 au n°63	
Rue Renée Gallot	du n° 1 au n°26	
Rue Sainte Marie	du n° 1 au n°44	
Rue Henri Barbusse	du n° 49 au n° 49 bis	du n° 26 au n°50 pairs

BUREAU DE VOTE N°17

Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE - SALLE POLYVALENTE

Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance

Nom de la rue	N° dans la rue		
Allée des Barbanniers	du n° 1 au n°9		
Allée des Bas Tilliers	du n° 1 au n°100	du n° 1 au n°100	
Allée des Recoudes	du n° 1 au n°10		
Allée du Carré	du n° 2 au n°4		
Allée Joseph Kosma	du n° 2 au n°12		
Allée Madame de Staal	du n° 2 au n°16		
Allée Martin Gaudin	du n° 1 au n°20		
Allée Simon Hurtrelle	du n° 2 au n°22		
Avenue Chandon	du n° 57 au n°89 impairs	du n° 62 au n°86 pairs	
Avenue de l'Ormeteau	du n° 1 au n°10	•	
Avenue Denis Papin	du n° 1 au n°8		
Avenue des Louvresses	du n° 1 au n°10		
Avenue des Sévines	du n° 1 au n°23		
Avenue du Chemin des Reniers	du n° 1 au n°10		
Avenue du Général de Gaulle	du n° 1 au n°144		
Avenue du Vieux Chemin de Saint-Denis	du n° 1 au n°53		
Avenue Laurent Cély	du n° 1 au n°143		
Avenue Louis Roche	du n° 88au n°192 pairs	du n° 101 au n°175 impairs	
Avenue Marcel Paul	du n° 1 au n°174		
Avenue Maurice Guy	du n° 1 au n°10		
Avenue Philippe Lebon	du n° 1 au n°9		
Boulevard Camélinat	du n° 88 au n°106 pairs		
Boulevard Dequevauvilliers	du n° 42 au n°55		
Chemin Longue Bertrane	du n° 1 au n°10		
Place des Hauts Tilliers	du n° 1 au n°3		
Place des Sévines	du n° 1 au n°50		
Promenade de la Bonnette	du n° 1 au n°5		
Rue de l'Industrie	du n° 1 au n°23		
Rue Charles Lacoste	du n° 1 au n°5		
Rue de l'Arbre Sec	du n° 1 au n°25		
Rue des Basses Noels	du n° 1 au n°10		
Rue des Caboeufs	du n° 59 au n°247 impairs	du n° 70 au n°222 pairs	
Rue des Noels	du n° 2 au n°12	'	
Rue du Fossé Blanc	du n° 3 au n°148		
Rue du Moulin de Cage	du n° 1 au n°143		
Rue Henri Barbusse	du n°51 au n°77 impairs	du n° 52 au n°78 pairs	
Rue Jules Dumien	du n° 1 au n°18	du n° 1 au n°18	
Rue Olympe de Gouges	du n° 1 au n°10		
Rue Thomas Edison	du n° 1 au n°35		

BUREAU DE VOTE N°18 Lieu de vote : MAISON DE L'ENFANCE ANATOLE FRANCE 13-15 rue Emile Zola		
Nom de la rue	N° dans la rue	
Avenue Claude Debussy	du n° 32 au n°68 pairs	
Avenue du Cimetière	du n° 1 au n°10	
Avenue Gabriel Péri	du n° 148 au n°164 pairs	
Boulevard Camélinat	du n° 2 au n°86 pairs	
Impasse de l'Avenir	du n° 1 au n°7	
Rue Croix des Vignes	du n° 1 au n°20	
Rue de la Découverte	du n° 1 au n°9	
Rue Georges Thoretton	du n° 1 au n°55	
Rue Henri Barbusse	du n° 80 au n°160 pairs	

Lieu de vote : ECOLE ANATOLE FRANCE - SALLE POLYVALENTE

Rue Henri Barbusse, face à l'Allée Simon Hurtrelle, à côté de la maison de l'enfance

Nom de la rue	N	N° dans la rue	
Avenue Chandon	du n° 1 au n°55 impairs		
Avenue Claude Debussy	du n° 1 au n°43 impairs	du n° 2 au n°30 pairs	
Avenue Gabriel Péri	du n° 102 au n°112 pairs	du n° 136 au n°146 pairs	
Passage Chandon	du n° 1 au n°35		
Passage Henri Magne	du n° 1 au n°12		
Rue Brenu	du n° 1 au n°32	du n° 1 au n°32	
Rue du Puits Guyon	du n° 1 au n°40	du n° 1 au n°40	
Rue Emile Zola	du n° 1 au n°16	du n° 1 au n°16	
Rue Henri Barbusse	du n° 79 au n°159 impairs	du n° 79 au n°159 impairs	

BUREAU DE VOTE N°20

Lieu de vote : ECOLE DIDEROT MIXTE B

9 boulevard Jean-Jacques Rousseau

Nom de la rue	N° d	ans la rue
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 5 au n°11 impairs	du n° 6 au n°14 pairs
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 2 au n°60 pairs	

BUREAU DE VOTE N°21

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE LURCAT – PREAU DES MOYENS

14 rue Jean Perrin

Nom de la rue	N° dans la rue
Allée des Pierres Mayettes	du n° 1 au n° 11
Avenue d'Argenteuil	du n° 1 au n°296
Avenue des Lots Communaux	du n° 1 au n°23
Avenue du Vieux Chemin d'Argenteuil	du n° 2 au n°12
Boulevard Louis Seguin	du n° 24 au n°30
Chemin des Burons	du n° 0 au n°10
Chemin des Champs Fourgons	du n° 1 au n°10
Chemin des Petits Marais	du n° 1 au n°40
Chemin des Pierres Mayettes	du n° 1 au n°11
Impasse des Petits Marais	du n° 1 au n°9
Quai du Petit Gennevilliers	du n° 1 au n°10
Route annexe du Bassin n° 1	du n° 1 au n°7
Route de la Seine	du n° 1 au n°10
Route des Mercières	du n° 1 au n°7
Route du Bassin n° 1	du n° 1 au n°5
Route du Bassin n° 5	du n° 1 au n°21
Route du Bassin n° 6	du n° 1 au n°46
Route du Môle Central	du n° 1 au n°12
Route du Port Charbonnier	du n° 1 au n°15
Route Principale du Port	du n° 1 au n°64
Rue Alfred Suquet	du n° 1 au n°11
Rue André Blondel	du n° 1 au n°11
Rue de la Vallée du Bois	du n° 1 au n°10
Rue Eugène Delacroix	du n° 1 au n°22
Rue Fulgence Bienvenue	du n° 3 au n°28
Rue Jean Perrin	du n° 1 au n°18
rue Paul Verlaine	du n° 4 au n°40

Lieu de vote : ECOLE MATERNELLE DIDEROT – PREAU DES MOYENS

9 boulevard Jean-Jacques Rousseau

Nom de la rue	N°	dans la rue	
Avenue Lénine	du n° 2au n° 44		
Avenue Lucette Mazalaigue	du n° 1 au n°3 + du n° 13 au n' impairs	°25 du n° 2 au n°4 + du n° 16 au n°36	
		pairs	
Boulevard Beaumarchais	du n° 1 au n°23 impairs	du n° 2 au n°30 pairs	
Boulevard Jean-Jacques Rousseau	du n° 1 au n°59 impairs	•	
Rue Denis Diderot	du n° 1 au n°10		
Rue Gérard Philipe	du n° 1 au n°10		
Rue Guy de Maupassant	du n° 1 au n°10		
Rue Guy Môquet	du n° 1 au n°3		
Rue Léonard de Vinci	n°9	n°9	
Rue Louis Jouvet	du n° 3 au n°21		

BUREAU DE VOTE N°23

Lieu de vote : ECOLE PRIMAIRE LURCAT - PREAU

8 rue Jean Perrin

Allée Edouard Manet	du n° 2 au n°8	
Avenue du Luth	du n° 1 au n°18	
Boulevard Beaumarchais	du n° 25 au n°41 impairs	du n° 32 au n°44 pairs
Place du Président Salvador Allende	du n° 1 au n°13	
Rue Maurice Ravel	du n° 1 au n°30	
Rue Salvador Allende	du n° 1 au n°10	

BUREAU DE VOTE N°24

Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER ECO-QUARTIER

35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker

Allée d'Imola	du n° 1 au n°12	
Avenue Chandon	du n° 2 au n°60 pairs	
Avenue Chausson	du n° 10 à la fin pairs	
Avenue Chenard et Walcker	du n° 1 au n°32	
Rue Albert Jacquard	du n° 11 au n°24	
Rue d'Al Bireh	du n° 1 au n° 11 impairs	du n° 2 au n°6 pairs
Rue de Bergkamen	du n° 1 au n°30	
Rue d'Ostrowiec	du n° 1 au n°12	
Rue Henri Barbusse	du n° 35 au n°47 impairs	

BUREAU DE VOTE N°25

Lieu de vote : MAISON DE QUARTIER ECO-QUARTIER

35 rue Henri Barbusse, face au jardin Chenard et Walcker

Avenue Chausson	du n° 2 au n°8 pairs	
Avenue de la République	du n° 1 au n°21	
Avenue Gabriel Péri	du n° 66 au n°100 pairs	du n° 114 au n°134 pairs

Impasse Fraysse	du n° 1 au n°15
Place du 17 octobre 1961	n° 1
Rue Albert Jacquard	du n° 1 au n°10
Rue Clara Zetkin	du n° 1 au n°19
Rue de la Baneza	du n° 1 au n°10
Rue du Professeur Calmette	du n° 1 au n°56
Rue Henri Barbusse	du n° 23 au n° 33 impairs

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction des Affaires Juridiques et de l'Administration Locale Cellule CRD – DA - RAA

167/177, Avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture adresse Internet :

http://www.hauts-de-seine.gouv.fr

Directeur de la publication :

Thierry BONNIER

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex Courriel: courrier@hauts-de-seine.gouv.fr Standard: 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21.21 Adresse Internet: http://www.hauts-de-seine.gouv.fr